Perspectives

N°20/152 – 15 juin 2020

AFRIQUE SUB-SAHARIENNE – Détresse alimentaire et financière, quel va être le rôle de la Chine ?

Pour les pays les plus pauvres d'Afrique, l'épidémie se pose (à ce jour) non pas tant en termes sanitaires immédiats, mais en termes humanitaires. Car ils sont confrontés à un risque alimentaire majeur, né de multiples sources : limitations des exportations de pays producteurs (pays rizicoles d'Asie ou producteurs de blé de l'espace russe et d'Asie centrale), désorganisation des livraisons locales (30% de la flotte de camions de l'Angola, du Ghana... ont été bloqués), désorganisation des flux intra-africains ; impact de la récession mondiale…

Une nouvelle alerte des Nations-unies

Mardi dernier, A. Guterres a alerté à nouveau : « nos systèmes alimentaires ne fonctionnent plus et la pandémie du Covid-19 aggrave la situation ». Il met en garde contre une « crise alimentaire mondiale », rappelant que 820 millions de personnes ne mangent pas à leur faim aujourd'hui, mais que 49 millions de personnes supplémentaires peuvent tomber dans l'extrême pauvreté à cause de la crise.

Ces alertes, qui sont relayées par d'autres organisations, comme la FAO, depuis le début de la crise sont en total décalage avec l'ambiance de reprise qui agite à présent les marchés financiers. Ce n'est malheureusement pas nouveau, car les difficultés africaines n'ont jamais fait vaciller le scénario économique mondial.

Cependant, le scénario africain est aussi un miroir des difficultés, de la pauvreté et des inégalités qui existent au sein même des pays développés. Elles se sont brutalement révélées pendant le Covid et elles sont sources, entre autres, et depuis quelques années déjà, des bouleversements politiques majeurs qui agitent ces mêmes pays. En cela, la pauvreté, oui, peut atteindre le cœur du système financier : à travers la politique. Cette alerte des Nations-unies ne concerne d'ailleurs pas que l'Afrique, mais la question de l'équilibre alimentaire mondial et A. Gutteres le précise bien.

Reste évidemment que ces craintes sont source de beaucoup de controverses, car de nombreux experts mettent aussi en question la réalité de ce risque (voir par exemple les conclusions du Cyclope en ce qui concerne les approvisionnements en grains). Soit. Mais pour une grande part de l'Afrique, pour la Corée du Nord, et sans doute pour beaucoup d'autres pays, la question alimentaire est d'ores et déjà une urgence de court terme. Et elle va avoir des répercussions politiques et géopolitiques.

L'effet démultiplicateur de crise des *reserve based lending* ?

La question de la dette aussi. Nous avions déjà abordé ce sujet dans des publications antérieures, et le FMI a été à la manœuvre d'une façon assez efficace et très tôt pour les pays les plus démunis. Mais un autre problème risque de se poser pour les pays producteurs de matières premières, notamment les pays pétroliers: celui de la dette gagée sur des matières premières (remboursée par des livraisons ou des revenus issus de ces matières premières), due par ces pays notamment à la Chine (*ressource based lending*). Un rapport de février dernier, du *National resource governance institute* jette un éclairage très important sur cette question et sur le rôle, dans ce domaine, des banques de développement chinoise.

Tania SOLLOGOUB
tania.sollogoub
@credit-agricole-sa.fr

Cécile JIN
cecile.jin
@credit-agricole-sa.fr

Ce n'est pas un phénomène nouveau, car il permet à des pays ayant peu de ressources d'avoir accès à des capitaux étrangers. Le Pérou a pratiqué cela dès le XIXe siècle, autour du commerce du guano, nous rappelle cette étude. Mais le principe s'est redéployé sur l'Afrique depuis les années 2000, dans le sillage du rapprochement du continent avec Pékin. De fait, sur les 52 prêts adossés à des ressources naturelles (RBL) étudiés dans ce rapport sur l'Afrique sub-saharienne (30) et l'Amérique latine (22), représentant au total 164 milliards de dollars, et concernant 14 pays, 38 ont été le fait de banques de développement chinoises, 7 de négociants internationaux, 4 d'entreprises d'État chinoises… (et on trouve aussi des entreprises russes avec le Venezuela). Cela concerne en premier lieu les pays pétroliers (43 sur les 52), mais aussi quelques autres matières premières allant du cacao au cuivre.

Cette précision est importante dans le contexte actuel. En effet, les pays pétroliers africains sont en première ligne dans cette crise, touchés à la fois par l'impact de la pandémie sur la croissance, mais aussi par l'impact du choc pétrolier sur leurs équilibres fiscaux et externes. Donc sur leur solvabilité et la stabilité de leur taux de change, car les revenus pétroliers sont souvent la seule façon d'accumuler des réserves pour des pays dont la base fiscale, parfois, ne dépasse pas 10% du PIB. La connexion entre la baisse du prix du pétrole, l'augmentation des déficits courants, la dépréciation du change, la baisse des réserves et les problèmes de paiements externes se fait alors très vite, même pour des pays qui n'ont pas beaucoup de dette. En fait, la question du risque de liquidité se pose même immédiatement, d'où le recours tout aussi immédiat au FMI.

Indice de gouvernance des ressources naturelles des emprunteurs en RBL

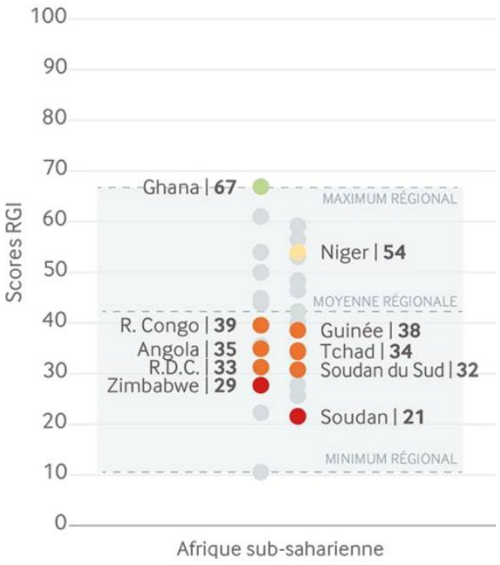

Source : Natural resource Governance Institute

Oui, mais à plus long terme ? Dans ce contexte de crise, la dette en RBL détenue notamment par la Chine doit se lire différemment. En effet, ces prêts ne sont pas forcément critiquables par principe. De nombreuses études ont même montré qu'ils pouvaient être une source de développement pour des pays qui peinent à avoir un accès aux ressources financières internationales. De fait, 90% des prêts étudiés dans le rapport sont dirigés vers des programmes d'infrastructure. Non, ce qui pose problème, c'est le montant des RBL dans un contexte de crise pétrolière. Et c'est la nature du créancier chinois dans un contexte de montée des tensions géopolitiques mondiales et de dislocation de la structure de gouvernance internationale.

D'autant que la structure des prêts est très opaque, par exemple en ce qui concerne les taux d'intérêt (les experts de l'étude n'ont pu connaître les taux d'intérêt que dans 19 cas sur 52). Opacité renforcée par le fait que ces accords ont été conclus essentiellement avec des pays dont la gouvernance en termes d'exploitation des matières premières est très mauvaise. Ainsi, deux tiers des RBL étudiés dans ce rapport ont été accordés à des pays très mal classés dans l'indice de gouvernance des ressources naturelles.

Certains pays sont plus exposés que d'autres, l'exemple de l'Angola

Le montant accordé rend certains pays très dépendants de la Chine. C'est le cas de l'Angola, avec 24 milliards de dollars de prêts, majoritairement détenus par l'Eximbank chinoise. Même situation au Congo, avec 5,1 milliards, voire en République démocratique du Congo avec 3,5 milliards dans le cadre du projet Sicomines (co-entreprises crée entre Gécamines et des entreprises publiques chinoises, pour l'exploitation du cuivre et du cobalt). Le ministère chinois des Affaires étrangères a d'ailleurs confirmé que l'Angola avait demandé un allégement de sa dette et que, « *en tant que partenaire stratégique important de l'Angola, la Chine prend les besoins de l'Angola au sérieux* ».

Rappelons que l'Angola est le deuxième pays producteur de pétrole en Afrique et cela représente 96% de ses exportations totales. Ce pays est donc sévèrement touché par la chute des prix du pétrole et la pandémie du Covid-19 devrait entraîner une croissance du PIB de -4,1% en 2020 De plus, l'arrêt de l'exploration pétrolière pourrait représenter un revers pour l'une des réformes économiques les plus ambitieuses du continent, car l'Angola cherche des acheteurs dans sa campagne pour privatiser les actifs énergétiques de l'État.

Le déclin des recettes pétrolières va entraîner des déficits jumeaux (budgétaire et courant) très élevés, de l'ordre de 8% du PIB chacun et qui ne se redresseront que très difficilement en 2021. Mais surtout, le surendettement est très important et la dette de l'État est vulnérable face aux dépréciations de change et aux variations du prix du pétrole. Quant à l'inflation, elle devrait atteindre 24% en 2020 (contre 17,1% en

Tania SOLLOGOUB
tania.sollogoub
@credit-agricole-sa.fr

Cécile JIN
cecile.jin
@credit-agricole-sa.fr

2019), liée à la forte dépréciation du kwanza dont la valeur s'est totalement effrondrée (de 207 par rapport au début 2018 à 582 actuellement).

La crise du pétrole pousse donc l'Angola dans de grandes difficultés financières et il est peu probable que ce pays, qui a connu un déclin de production de pétrole au cours des quatre dernières années pour compenser la baisse des prix, soit en mesure d'augmenter considérablement sa production. Selon Moody's, une baisse de 10 dollars par baril du prix du pétrole entraîne une perte de 2,5 milliards de dollars des recettes publiques (environ 3% du PIB de 2019) et une baisse de 5 milliards de dollars des recettes d'exportation.

Afrique sub-saharienne :
dettes publiques 2008-2019 (a/a, %)

Pays	2008 (% PIB)	2019 (% PIB)	2008-2019 (%)	PIB 2018 (Mds USD)
Nigeria	7	19	**159%**	422
Afrique du Sud	26	59	**127%**	368
Angola	17	92	**452%**	106
Kenya	35	59	**68%**	88
Ethiopie	39	67	**69%**	80
Ghana	30	60	**101%**	66
Congo - Kinshasa	88	18	**-80%**	47
Côte d'Ivoire	70	53	**-24%**	43
Cameroun	13	33	**157%**	39
Zimbabwe	88	44	**-50%**	31
Soudan	31	174	**461%**	31
Ouganda	17	40	**135%**	30
Zambie	19	89	**361%**	27
Sénégal	19	60	**212%**	24
Botswana	8	12	**46%**	19
Mali	22	30	**34%**	17
Gabon	20	57	**182%**	17
Mozambique	29	76	**163%**	15
Namibie	18	49	**169%**	15
Maurice	57	63	**12%**	14

Sources : EIU, Banque mondiale, Crédit Agricole S.A.

Malgré les efforts entrepris par le gouvernement pour atténuer les conséquences de la pandémie du Covid-19, l'Angola se retrouve donc extrêmement vulnérable en raison la dépendance du pays envers le pétrole, de sa situation budgétaire, de son niveau d'endettement[1] élevé et de sa position extérieure faible. Dans ce contexte, quel rôle va jouer la Chine ?

En conclusion, une partie de l'Afrique est face à un risque de « *perfect storm* », expression employée par le FMI dans son rapport sur la vulnérabilité financière mondiale, pour parler des pays émergents. Cette tempête est particulièrement aiguë sur les phénomènes alimentaires ou de dettes, et dans ce contexte, la Chine va jouer une fonction sans doute importante, aussi bien sur le plan économique que sur la scène géopolitique.

La diplomatie des masques et les discours sur une nouvelle route de la soie sanitaire doivent, en effet, se conjuguer avec la réalité des prêts gagés sur les ressources naturelles de pays aujourd'hui en détresse financière et alimentaire. Si la Chine veut être un partenaire de long terme, cela va être le moment de le prouver, et c'est même une occasion en or pour Pékin. Car pour l'instant, c'est plutôt le FMI qui a joué son rôle traditionnel de pompier de la finance mondiale, rôle dans lequel il est sans doute bien meilleur que lorsqu'il s'agit d'établir des équilibres de développement à plus long terme (ce qui n'est d'ailleurs pas dans son mandat).

Article publié le 12 juin 2020 dans notre hebdomadaire Monde – L'actualité de la semaine

[1] Pour plus d'information : consulter l'article Afrique sub-saharienne : la hausse préoccupante des dettes publiques publié dans notre hebdomadaire du 7 février 2020

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
12/06/2020	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
10/06/2020	Pays émergents : ce qu'il va falloir surveiller	Pays émergents
10/06/2020	Italie - Spécial Covid-19 : faire face au pire en précurseur	Italie
10/06/2020	L'OBSERVATOIRE financier des Entreprises Agroalimentaires - spécial métiers du grain	Agri-agro
10/06/2020	7 initiatives remarquables prises par les fintech pendant la crise du Covid-19	Banques, Infographie
09/06/2020	Asie du Sud-est – L'entrée dans le monde d'après se fait en ordre dispersé	Asie
09/06/2020	France – Santé Covid-19 : tendances semaine du 1er au 7 juin 2020	France, santé
08/06/2020	Les enjeux en matière d'innovation – Fiches sectorielles	Sectoriel
08/06/2020	UE – La BCE clarifie son action à moyen terme	Europe
03/06/2020	PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole - Spécial Covid-19 n°9	Agri-agro
03/06/2020	Italie – Conjoncture : flash détail du PIB au T1 2020	Italie
03/06/2020	Le Covid-19, un stimulus pour la transition énergétique en France ?	Energie
03/06/2020	Émergents – La géopolitique déconfinée	Géopolitique
02/06/2020	Podcast – Soutenabilité des dettes publiques… quelle trajectoire de sortie de crise pour les États ?	Monde
02/06/2020	Royaume-Uni – Brexit : Back to the future	Royaume-Uni
02/06/2020	UE – Le grand marchandage saura-t-il produire le bond en avant ?	Europe

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques
12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille
Rédacteur en chef : Armelle Sarda
Documentation : Dominique Petit - **Statistiques :** Robin Mourier
Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact: *publication.eco@credit-agricole-sa.fr*

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :
Internet : http://etudes-economiques.credit-agricole.com
iPad : application Etudes ECO disponible sur App store
Android : application Etudes ECO disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.